



ABANCOURT INFO

EDITORIAL

Chers abancourtoises et abancourtois,

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal! et que je reprends la plume pour vous tenir informés des nouvelles qui font l'actualité de notre commune.

Vous êtes venus nombreux à la cérémonie de l'Armistice du 11 novembre dernier, malgré un temps pluvieux qui a bien voulu nous faire la grâce d'un répit le temps de la cérémonie. Je tiens à vous remercier encore une fois pour votre participation, un grand merci aussi à l'école d'Abancourt dont les enfants des classes de mesdames DAGICOUR et LOUAS, ont rendu un hommage émouvant aux morts de la Grande Guerre.

Cette année nous avons dû subir, hélas, la fermeture d'une classe sur le syndicat scolaire. Nous l'avons fermée à Abancourt plutôt qu'à Blargies ce qui aurait eu pour conséquence de créer, de nouveau, une classe isolée. Cette décision de l'Académie nous consterne. Avec des classes nombreuses, 30 élèves en maternelle, le rural fait les frais de la politique en faveur des quartiers dits « prioritaires » avec le dédoublement de leurs classes, ce qui n'aurait pas été inutile chez nous qui enregistrons des résultats scolaires plutôt décevants.

Pour ce qui est des travaux, ils se poursuivent : l'entretien permanent des voiries, des bâtiments et des espaces verts est assuré par notre personnel technique particulièrement dévoué, actif et performant. L'ancienne salle de classe qui jouxte la mairie est en ce moment en rénovation, cet agrandissement de la mairie nous permettra alors de mettre en place une petite bibliothèque.

J'ai tenu une réunion d'information le vendredi 28 septembre pour vous présenter quelques dossiers qui vous touchent de près comme les ordures ménagères, le très haut débit ou le plan local d'urbanisme intercommunal. Merci d'être venus nombreux, je pense que le message passe bien de vive voix.

Hélas tout ne marche pas comme nous le souhaitons. La solidarité, la valeur que je ne cesserai de défendre, tend à s'effacer pour laisser la place à l'individualisme, voire à l'incivilité, au non respect des lois en général.... On connaît ses droits, on ignore ses devoirs...

Il ne se passe pas un seul jour sans que je reçoive des doléances concernant la vitesse excessive des véhicules, les nuisances sonores, les dégradations volontaires ou intempestives, les dépôts sauvages de déchets, la divagation ou les aboiements de chiens, la prolifération des chats, les haies non taillées..... j'en passe et des meilleures... tristes constatations !

Notre jeunesse a besoin de nous comme exemple. Il ne faut pas que la négligence ou l'incivilité d'une partie de la population, fasse que chacun se croit tout permis et néglige les bases de la vie en société. Comptez sur moi pour y veiller !

Je vous souhaite à toutes et à tous en ce mois de décembre une fin d'année heureuse, de belles fêtes en famille et vous assure de l'investissement de l'équipe municipale pour continuer à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre. Je vous donne rendez-vous pour les vœux de la municipalité le samedi 19 janvier 2019 à 11 heures à la salle des fêtes d'Abancourt.

Très chaleureusement

Votre maire : Jean Louis DOR

SOMMAIRE

Edito	P.1
Les vœux du maire	P.2
La municipalité	P.3
Abancourt en images	P.4
Informations pratiques	P.5
Etat civil	P.7
Infos mairie	P.8



En bref, les délibérations du conseil municipal...

-La commune a renouvelé la convention de maîtrise d'œuvre « gravillonnage » avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte, dans le cadre de la compétence partielle voirie d'intérêt communautaire,

-Adhésion au service fourrière de la SPA d'Essuilet et de l'Oise, pour un montant annuel de 417,95 €,

-Adhésion au groupement de commandes du SE 60 (Syndicat d'Electricité de l'Oise). Ce groupement de commandes permet aux membres du SE 60 d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir de meilleurs prix, mais aussi d'assurer une maîtrise de la consommation d'énergie,

-Les rapports 2017 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés, ainsi que le bilan d'activités ont été présentés et approuvés,

-Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Oise Très Haut Débit pour le déploiement de la fibre optique, deux conventions ont été signées pour l'implantation sur la commune de deux équipements : un NRO (nœud de raccordement optique) et un SRO (sous répartiteur optique), organes essentiels du déploiement de la fibre.

-Avis favorable du Conseil municipal à la participation de la commune au dispositif « Pass permis citoyen », en partenariat avec le Conseil Départemental.

-Avis favorable à la création du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Grand Beauvaisis, qui fait suite à l'Association du Grand Beauvaisis.

Les chats prolifèrent dans nos campagnes

Une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir 4 portées par an, soit environ 16 chatons. Durant sa vie, elle pourra avoir jusqu'à 150 chatons ... Vous pouvez imaginer à quel point nos matous peuvent proliférer si nous n'intervenons pas ! Ceux-ci se retrouveront alors abandonnés à leur triste sort, condamnés à errer dans nos campagnes, de maison en maison... Ils ne peuvent s'alimenter correctement, ne disposent ni d'hygiène ni de soins corrects, et dépérissent alors ...

N'hésitez donc absolument pas à faire stériliser votre chatte, c'est totalement sans danger pour elle, et cette opération peut être pratiquée à partir de six mois. Vous les aimez, alors préservez-les de la maltraitance et des mauvaises conditions de vie, en évitant leur surnombre.



Campagnon : la plateforme de services en ligne ccpv.campagnon.fr



CAMPAGNON

La plateforme « Campagnon », développée par l'association « Open Agrifood », sera en ligne et accessible par les habitants de la Picardie Verte à partir du Lundi 1^{er} octobre 2018. Cette plateforme de services pour les particuliers permettra de faciliter le quotidien de chacun et de tisser des liens entre les citoyens de notre territoire. Vous cherchez quelqu'un pour garder vos enfants ? Vous souhaitez proposer vos services pour tondre la pelouse ?... Campagnon vous permettra de vous mettre en relation gratuitement avec quelqu'un proche de chez vous !

Les services pouvant être proposés sur la plateforme (liste non exhaustive) sont les suivants :

- **Alimentation** : livraison de panier repas, cours de cuisine...
- **Entretien de la Maison & Jardin** : ménage, bricolage, entretien des espaces verts...
- **Assistance/Dépannage** : réparation électroménager, assistance informatique, réparation de véhicules...
- **Mobilité** : covoiturage, transport véhicules légers...
- **Loisirs, Culture & Bien être** : sorties culturelles, cours particuliers...
- **Enfants/Séniors** : soutien scolaire, garde d'enfant...
- **En votre absence** : garde d'animaux, entretien des plantes...

N'attendez donc plus et inscrivez-vous immédiatement sur la plateforme et venez découvrir :

- une offre de services entre particuliers : créons de l'entraide et du lien social entre nos habitants !
- une offre de services professionnels : pour une meilleure visibilité des entreprises et des artisans du territoire tout en sécurisant l'offre de services pour les particuliers.

Et pendant votre navigation, aucune confusion possible : une étiquette jaune « PRO » apparaît devant le nom des professionnels.

Bienvenue à tous.



Fêtes des amis



Cérémonie du 11 novembre



Bourse aux jouets



Théâtre avec la Compagnie du Théâtre de l'Orage



Noël des enfants

Environnement

MIEUX UTILISER **VOTRE DÉCHÈTERIE**

La déchèterie de Feuquières offre d'excellents services pour vous permettre de vous débarrasser de nombreux types de déchets, tout en garantissant la valorisation de ceux-ci... **à condition de bien utiliser ces équipements !**

Demandez-vous si tout doit aller en déchèterie ?



Pensez aux alternatives pour les déchets verts,

Ils représentent 20 % des tonnages déposés en déchèteries ! le broyage, le compostage et le paillage constituent des alternatives utiles pour le jardin.

Pensez réemploi !

Réparer, donner, échanger, vendre, emprunter... autant de verbes qui se traduisent par moins de déchets, qui rendent service et créent du lien.

Utiliser aussi les autres services mis à votre disposition

Les textiles peuvent être déposés dans les bornes vêtements

Pour le verre, préférez les bornes d'apport volontaire à proximité de chez vous...



Pour les emballages recyclables, les cartons, papiers, journaux et magazines :



Utilisez désormais les bornes d'apport volontaire à votre disposition près des colonnes à verre

Les piles, ampoules, néons et petits électroménagers, peuvent être ramenés en points de vente



Si vous achetez une télévision ou une armoire, le vendeur doit vous reprendre l'ancien, c'est la règle du 1 pour 1. Lors de l'achat vous payez une contribution correspondant à ce service...

Chargement organisé = du temps de gagné !

Avant de me rendre en déchèterie, je trie ce qui est cassé de ce qui peut être donné

Je vide les cartons d'emballage et je les plie (gain de place



Je ne mélange pas les produits dangereux. Je les transporte toujours dans un contenant hermétique et de préférence celui d'origine,

Je trie mes déchets en pensant à la benne de destination et j'organise mon coffre ou ma remorque en fonction.

Choisir son créneau



Anticipez votre venue en fonction de votre chargement pour vous laisser le temps de décharger vos déchets, en prenant soin de bien veiller à l'heure de fermeture de la déchèterie. Evitez les heures de pointe, renseignements à prendre auprès des agents de déchèterie.

Adoptez enfin la bonne attitude !

Présentez votre badge, respectez les consignes de tri, le code de la route et le savoir vivre avec les autres usagers et agents de déchèterie.... Même quand il y a du monde !

Attention aux arnaques ! Le dépannage à domicile



Quelques conseils pour vous en préserver :

Souvent, les prospectus mettent en avant le soutien ou l'agrément d'un service public, méfiez-vous dans ce cas de figure, cela peut être un argument pour vous mettre en confiance.

Les promotions ou bien les aides dont vous pourriez bénéficier, et qui se terminent incessamment, sont un autre argument pour vous pousser à donner votre accord le plus rapidement possible, et ce sans temps de réflexion.

Attention aussi au soi-disant caractère d'urgence à faire réaliser certaines interventions, ne vous laissez ni influencer ni intimider par ces propos, surtout si ces dits-travaux ne vous paraissent pas receler de caractère d'urgence.

Dans tous les cas, prenez le temps de la réflexion, n'hésitez pas en discuter auprès de vos amis ou bien de vos proches, ou même à vous adresser en mairie.

En cas de litige avec un professionnel indélicat, vous pouvez saisir les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Oise dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

Avenue de l'Europe

BP 70634

60006 BEAUVAIS CEDEX

03 44 06 21 60 - ddpp@oise.gouv.fr

L'ADIL de l'Oise



L'ADIL, c'est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement.

Elle apporte des conseils dans différents domaines, comme l'accèsion à la propriété, le droit à la construction, la réalisation de travaux ... Elle renseigne sur les rapports propriétaire-locataire, ainsi que sur les aides à l'amélioration de l'habitat et les aides à l'accèsion.

Elle permet aussi de bénéficier de conseils renforcés :

Simulations financières et plans de financement pour l'acquisition d'un bien.

Prévention des impayés locatifs, des expulsions, des lettres-type et des brouillons de courrier.

Pour la contacter :

ADIL de l'Oise

17, rue Jean Racine

60000 BEAUVAIS

Adil60@wanadoo.fr - 03 44 48 61 30



**l'Assurance
Maladie**

Voyager en Europe avec l'Assurance Maladie



Un voyage à l'horizon ? Commandez dès aujourd'hui votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) Vacances, séjours linguistiques, déplacements professionnels... Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de commander au moins 15 jours avant votre départ votre CEAM, depuis votre compte ameli.

Comment gagnez du temps ?

1 - Connectez-vous à votre compte et choisissez la rubrique « mes démarches » puis « Commander une CEAM »

2 - Indiquez la date de votre départ

3 - Validez

Vous recevrez votre CEAM par courrier directement à votre domicile. Si la date de départ est inférieure à 15 jours, le service vous propose de télécharger un certificat provisoire valable 3 mois (à votre retour de voyage, vous trouverez votre CEAM dans votre boîte aux lettres).

Valable 2 ans, la CEAM permet de prendre en charge vos soins médicaux au cours de votre séjour. Tous les membres de la famille doivent en posséder une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Pratique ! Vous pouvez également la commander depuis l'application ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'App Store et Google Play.

Le saviez-vous ? En cas d'oubli de votre CEAM physique, présentez votre CEAM digitalisée, depuis votre smartphone, aux professionnels de santé consultés !

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Connectez-vous sur www.ameli.fr

Contact presse : Françoise De Rocker ☎ 03 44 10 11 12

AGENDA

Samedi 19 janvier
Voeux du maire

Mercredi 20 février
Loto du Comité des Cheveux Blancs

Mardi 5 mars
Carnaval des enfants

Dimanche 17 mars
Loto des enfants de l'APE 123

Samedi 6 avril
Chasse aux oeufs de l'APE 123

Dimanche 7 avril
Repas annuel du Comité
des Cheveux Blancs

Dimanche 12 mai
Bourse aux vêtements et puériculture
de l'APE 123

ETAT-CIVIL

Naissances :

18 mars 2018 : William TOUZAIN

11 mai 2018 : Auguste AUBERT

01 août 2018 : Timéo HAUDOIRE

16 août 2018 : Léwis ZEPHIR KOBON

30 août 2018 : Candice GRAUX

Décès :

27 mai 2018 : Roselyne BEUVIN née FOUQUE

16 octobre 2018 : Etienne LEBRUN

02 novembre 2018 : Jacky BENOIT

07 novembre 2018 : Odette LEGEIN née DESPEAUX

01 décembre 2018 : Mauricette KWASTER née BACHELLE

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le mardi de 16h00 à 17h30

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le jeudi de 16h00 à 17h30

Le samedi de 10h00 à 11h00

Permanence téléphonique en journée

☎ 03 44 04 21 74

✉ mairie@abancourt.fr

Permanences maire ou adjoints :

Le mardi de 17h30 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 11h00

Par ailleurs le maire reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE

17 ou 03 44 04 50 17

SAMU

15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)

SERVICES PUBLICS

**Communauté de communes
de la Picardie Verte**

Standard : 03 44 04 53 90

Assainissement : 03 44 04 53 96

Animation : 03 44 04 56 05

Déchets : 03 44 04 53 97

CPAM

08 20 90 41 12

Trésor public

03 44 46 17 72

EDF-GDF

08 10 33 30 60

Assistante sociale : Mme BOUTILLIER

Rendez-vous à prendre au 03 44 10 80 00

Des permanences sont organisées sur rendez-vous par l'assistante sociale.

Permanence Urbanisme CCPV

Le service tient ses permanences de 9h à 12h le 1er mercredi de chaque mois à la mairie de Formerie (rendez-vous obligatoire), le 2ème mercredi à Grandvilliers, le 3ème à Marseille en Beauvaisis et le 4ème à Songeons.